

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Délibération N° RTM/2022-14.04//006

Portant présentation du compte-rendu de la délégation générale d'attributions au Directeur Général pour la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres pour l'année 2021

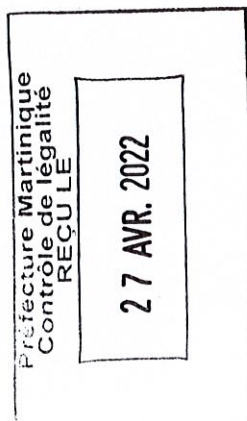


CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Séance du 14/04/2022
à 11H00
Salle 45

Date de la convocation :
08/04/2022

Date d'envoi :
08/04/2022

Administrateurs en exercice :	7
Administrateurs présents :	4
- Dont représentés :	1
Administrateurs absents :	4
Suffrages exprimés	4
Vote : - Pour :	4
- Contre :	0
- Abstentions :	0



Le 14 AVRIL 2022 à 11H00, le Conseil d'Administration de l'EPIC Régie des Transports de Martinique s'est réuni sur son site d'exploitation au Centre Technique de Transports, rue Ferrements, ZAC de la Trompeuse BP 90971, 97246 FORT DE FRANCE CEDEX, selon les dispositions de ses statuts.

Présents :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Jean-Claude DUVERGER
- Monsieur Olivier MARIE-REINE
- Monsieur Charles CHAMMAS, suppléant de Monsieur Didier LAGUERRE
- Monsieur José MIRANDE en distanciel

Pour la paierie Territoriale

- Madame Marie OSTALIE-MORVILLIER

Pour les membres du Comité Social Economique de la RTM :

- Monsieur Alex MARIE-CELINE
- Monsieur Miguel GUACIDE

Absents ayant donné pouvoir : 0

Absents excusés :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Didier LAGUERRE
- Monsieur Louis BOUTRIN
- Monsieur Johnny HAJJAR
- Madame Chantal MAIGNAN

Assistaient également au Conseil d'Administration :

- Des membres de l'administration de la REGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 1801-1, L. 1221-3 et suivants et R. 1221-1 et suivants ;

Vu la délibération n°20-30.01/002 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 30 janvier 2020 portant création d'une régie de transport et adoption des statuts correspondants ;

Vu la délibération n°21-04.08/039 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 04 août 2021 portant désignation des représentants élus siégeant au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Régie des Transports de Martinique ;

Vu la délibération de MARTINIQUE TRANSPORT n° 20-24.09/037 du 24 septembre 2020 portant approbation des statuts modifiés de la Régie des Transports de Martinique et les statuts correspondants ;

Vu la délibération n° RTM/2021-31.08//013 du 31 août 2021 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Régie des Transports de Martinique ;

Vu la délibération n° RTM/2020-09.10//014 du 09 octobre 2020 portant délégation générale accordée au Directeur Général pour la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres ;

Sur rapport de Monsieur le Président du Conseil d'Administration ;

ADOpte LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : Le Conseil d'Administration prend acte de la présentation du compte-rendu de la délégation générale d'attributions au Président du Conseil d'administration pour la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres.

Article 2 : La présente délibération du Conseil d'Administration entre en vigueur dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat.



Article 3 : La présente délibération du Conseil d'Administration entre en vigueur dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres avec QUATRE (4) voix, en sa séance du 14 AVRIL 2022.

**Pour extrait certifié conforme,
Fort-de-France, le 25 AVRIL 2022**

**Le Président du Conseil
d'Administration de la Régie des
Transports de Martinique**



Jean-Claude DUVERGER

Jean-Claude DUVERGER
Président
Régie des Transports de Martinique

